

Séance du 23 mars 2017 à 19 heures

Commune de BELLEFONT – LA RAUZE – Salle des fêtes de Constans

*Aujourd'hui, vingt-trois mars deux milles dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Bellefont – La Rauze – Salle des Fêtes de Constans*

Etaient présents :

52 titulaires dont 13 possédant une procuration  
10 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BELLEFONT – LA RAUZE  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY - VERS  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. DELPECH Bernard, Mme HAUDRY Sabine, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle,  
M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude,  
M. PEYRUS Guy,  
M. JOUCLAS Guy,  
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. CANCEIL Philippe,  
M. JARRY Daniel,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. GALTHIE Jean-Noël,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. BORIES Olivier,  
M. GILBERT Joël,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES  
CAILLAC  
CIEURAC  
FONTANES  
LABASTIDE DU VERT  
LES JUNIES  
LHERM  
MONTGESTY  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,  
Mme MARTIN Caroline,  
M. GARD Michel,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Mme SOLIVERES Hélène,  
M. BARDINA Fabien,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. CICUTO Daniel,  
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

25 titulaires - 12 suppléants

## • TITULAIRES :

BELLEFONT – LA RAUZE

M. NOUAILLES Serge (procuration donnée à Mme Martine FOURNIER), M. ANNES Jean-Pierre (procuration donnée à M. Jean-Paul DUJOL),

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE), Mme BOUIX Catherine, Mme LASFARGUES Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. Serge MUNTE), M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène (procuration donnée à M. Bernard DELPECH), M. TESTA Francesco (procuration donnée à M. Alain SAN JUAN), M. COLIN Henri (procuration donnée à Mme Martine LOOCK), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CATUS

M. VAZ Victor (procuration donnée à M. Claude TAILLARDAS),

CRAYSSAC

M. FOURNIER Christian,

LABASTIDE MARNHAC

Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (procuration donnée à M. Daniel JARRY),

LE MONTAT

M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration donnée à M. Guy PEYRUS), Mme VANBESIEN Joëlle (procuration donnée à Mme Roseline VALETTE),

MERCUES

M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à Mme Bénédicte LANES), Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry,

PRADINES

M. LIAUZUN Christian,

SAINT GERY – VERS

M. GILES Jérôme (procuration donnée à M. Olivier BORIES),

ST MEDARD

M. FERNANDEZ Pierre,

## • SUPPLEANTS :

BOUZIES

Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS

M. PAULIN Peter,

CALAMANE

M. FAURE Jean-Pierre,

FRANCOULES

M. COMBET Gil,

GIGOUZAC

M. OUVRARD François,

MAXOU

M. CHASTAGNOL Gérard,

MECHMONT

M. PONS Stéphane,

NUZEJOLS

M. BESSEDE Arnaud,

PONTCIRQ

M. SOULIER Yves,

ST CIRQ LAPOPIE

M. DECREMPS Frédéric,

ST DENIS CATUS

M. RAFFY Bernard,

ST PIERRE LAFEUILLE

M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2017 – Réfection des revêtements de chaussées – Commune de Cahors – Participation financière de la ville de Cahors au titre des budgets annexes d'eau potable et d'assainissement

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 23 mars 2016  
Rapporteur : Jean-Paul DUJOL

Rédacteur : Denis MONTPEZAT  
Service : Voirie

Objet : Programme voirie 2017 – Réfection des revêtements de chaussées – Commune de Cahors – Participation financière de la ville de Cahors au titre des budgets annexes d'eau potable et d'assainissement

Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors a engagé un programme de réfection des revêtements des chaussées sur la commune de Cahors.

Ce programme intègre la remise à niveau des équipements des réseaux d'assainissement et d'alimentation d'eau potable qui sont de la compétence de la commune de Cahors.

Cette opération ne peut pas être scindée pour des raisons techniques de réalisation des travaux.

Pour cette opération dont les travaux d'adaptation des réseaux sont accessoires par rapport à la masse globale des travaux, la maîtrise d'ouvrage doit être déléguée par la commune Cahors à la Communauté d'agglomération du Grand Cahors pour une gestion globale des travaux (voirie et réseaux).

Montant total TTC de l'opération (travaux, et réseaux compris) :	172 000 €
Participation versée par le Budget Eau Cahors TTC	15 000 €
Participation versée par le Budget Assainissement Cahors TTC	10 000 €

Part du Grand Cahors, maître d'ouvrage, à financer TTC	147 000 €
--	-----------

Ces montants sont susceptibles d'être revus en fonction des montants des marchés.

Les travaux seront réalisés en une tranche et sur un exercice budgétaire. Cette tranche de travaux sera étudiée pour être compatible avec l'enveloppe allouée par chacune des deux collectivités.

Le montant de la participation de la commune de Cahors correspond au prix des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la répartition financière ci-dessus ;

- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer la convention pour la participation financière ;
- c- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
- d- De préciser que les crédits seront à inscrire au budget 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,  
Jean-Marc MAYSSOUZE-FAURE